

# De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez de jeunes mères

## From the Desire for Control to Isolation: the Paradoxical Experience of Motherhood Among Young Women

Anne Quéniart and Stéphanie Vennes

Volume 16, Number 2, 2003

Également mère l'obligation de compétence

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007768ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007768ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Quéniart, A. & Vennes, S. (2003). De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez de jeunes mères. *Recherches féministes*, 16(2), 73–105. <https://doi.org/10.7202/007768ar>

Article abstract

This article focuses on the conceptions and practices of young mothers, women who have had their first child in their late teens or early twenties, at the moment of their “entrance into adulthood”. In this article, the paradoxical quality of this experience is highlighted. Although young motherhood can be a source of recognition, valorization, and responsibility, it can also be a time of withdrawal into oneself, distancing from friends, and social isolation. The explanation for this can be found in the “intensive motherhood” or “maternal gatekeeping”, function that motherhood can have for these young women.

## *De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez de jeunes mères*

ANNE QUÉNIART ET STÉPHANIE VENNES<sup>1</sup>

**L**e présent article analyse les représentations de la maternité de jeunes mères, c'est-à-dire de femmes qui ont eu leur première grossesse et ont accouché au sortir de l'adolescence, dans ce moment de transition entre l'adolescence et l'« entrée dans la vie adulte », ce « passage introduisant aux rôles adultes » (Galland 1977 : 135). Par « représentation », il faut entendre un système cognitif et symbolique permettant à toute personne d'interpréter et de re-construire un objet social, en l'occurrence ici la maternité (Herzlich 1969 ; Jodelet 1989 ; Moscovici 1984). La dimension sociale des représentations intervient de plusieurs façons : par le contexte et les conditions dans lesquelles vivent les individus, par les idéologies, valeurs et codes culturels liés à leurs positions ou appartenances sociales spécifiques et par leur cadre de référence d'« origine », leur bagage sociofamilial (Jodelet 1989). Les représentations sont donc un outil privilégié pour étudier les « manières dont une famille se parle à elle-même, élabore son univers normatif, c'est-à-dire son type de rationalité » (Kellerhals et Roussel 1987 : 28).

Les études sur les représentations des acteurs et des actrices, notamment des mères, sont peu nombreuses dans le champ de la sociologie de la famille. Celle-ci a longtemps pris pour objet, sous l'influence du paradigme fonctionnaliste, les rôles des membres de la cellule familiale (Parsons et Bales 1955) ou bien la question de la gestion des ressources (Blood 1970 ; Cromwell et Olsen 1975). La famille, décrite comme le lieu du bonheur familial, *home sweet home*, y repose sur une

---

1. Anne Quéniart était la responsable du projet. Stéphanie Vennes a été assistante de recherche dans le volet sur les jeunes mères. Elle a réalisé la majorité des entrevues et effectué le codage puis l'analyse thématique de celles-ci.

différenciation nette des rôles entre les sexes : au père, le rôle instrumental de lien avec la société (pourvoyeur des biens matériels, il détermine le statut de la famille), à la mère, le rôle expressif (elle donne de l'affection et prend soin des enfants). Dès la fin des années 60, cependant, les perspectives féministes vont opérer une rupture épistémologique dans le champ de la sociologie de la famille et mettre à mal ces analyses fonctionnalistes. Remettant en question la pertinence même de cette problématisation en fait de rôles conjugaux harmonieux, les sociologues féministes montrent les *a priori*, notamment naturalistes, sur lesquels elle repose (Michel 1978 ; Bernard 1974 ; Chodorow 1978 ; Collectif APRE 1985 ; Barrère-Maurisson et autres 1984). Elles proposent alors une analyse de la famille comme un lieu où se nouent, à l'instar de la société dans son ensemble, des rapports sociaux déterminés – de sexe, de classes (Hartman 1981 ; Haicault 1984). Quant à la maternité, elles vont en analyser le caractère à la fois individuel – c'est une expérience liée à l'histoire de vie de chaque femme – et social – c'est une institution, objet de contrôles sociaux, médicaux, économiques, etc. (Oakley 1972, 1974 ; Rich 1980 ; Chodorow 1978). Elles vont également rendre visible le travail domestique (tâches ménagères, soins aux enfants, etc.) jusque-là considéré comme faisant partie de la « nature féminine ». La question du travail des femmes à l'intérieur de la famille et celle de leur double tâche (travail salarié et travail domestique) ont été, depuis les années 80, des objets d'étude privilégiés des chercheuses féministes (Barrère-Maurisson et autres 1984 ; Barrère-Maurisson 1992, 2003 ; Kergoat 1984 ; Chabaud-Richter et autres 1985 ; Collectif APRE 1985 ; Corbeil et autres 1990 ; Descarries et Corbeil 1996 ; Soares 1998 ; Malenfant 2002). Aujourd'hui, les analyses montrent que, malgré certains progrès, les femmes continuent d'assumer la majeure partie des responsabilités – la « charge mentale » (Haicault 1984) – et des tâches familiales, et ce, qu'elles soient ou non sur le marché du travail. Les explications amenées renvoient pour la plupart au fait que l'organisation sociale est « toujours profondément traversée par la division sexuelle du travail et des rôles familiaux » (Descarries et Corbeil 2002 : 461). Plus qu'un problème individuel revenant à chaque mère, les difficultés de conciliation entre la vie familiale et le travail sont analysées dans cette perspective comme un problème social, collectif, se situant sur le plan de l'articulation même entre les structures du travail et de la famille (Barrère-Maurisson 1992, 2003). Une autre explication a cependant été avancée posant au contraire que la prise en charge, par les femmes, de la

majeure partie du travail domestique et familial s'expliquerait par le fait que certaines mères voient la maternité comme leur « chasse gardée » (*maternal gatekeeping*), expression décrivant, selon Allen et Hawkins (1999 : 200) : « a collection of beliefs and behaviors that ultimately inhibit a collaborative effort between men and women in family life by limiting men's opportunities for learning and growing through caring for home and children ».

Pour les femmes *gatekeepers*, une plus grande participation des pères à la vie familiale est vécue comme une atteinte à leur identité de femme et de mère, d'où l'importance pour elles de conserver la responsabilité du travail familial en prenant en charge le travail domestique et parental et en fixant les standards à respecter dans le domaine.

Peu d'études au Québec se penchent sur la façon dont les mères elles-mêmes envisagent leur maternité, la famille, le rapport à l'enfant. Pourtant, l'analyse des représentations de la maternité nous apparaît importante dans un contexte où la famille subit de profonds bouleversements quant à ses formes d'organisation et à ses valeurs : augmentation de l'union libre, de la monoparentalité, des recompositions familiales, reconnaissance des unions entre partenaires de même sexe et de l'adoption d'un ou d'une enfant, etc. Ces changements, liés à la redéfinition des relations entre hommes et femmes dans le couple, et à la définition de ce qu'est la famille, la filiation, la parenté, posent différentes questions à qui s'intéresse à la maternité d'un point de vue féministe : que sont ou que veulent être les mères aujourd'hui ? Quelle place prend la maternité dans la définition que les femmes donnent d'elles-mêmes ? Qu'englobent les fonctions maternelles, le maternage – à une époque où les mots « paternage » et « paterner » ne font toujours pas partie du dictionnaire ? Comment s'articule la maternité autour des autres dimensions de la vie des femmes ?

C'est à ces interrogations que nous avons voulu répondre ici à partir des résultats d'une recherche qualitative exploratoire menée auprès de mères âgées de moins de 25 ans ayant au moins un ou une enfant de 1 an ou plus. C'est en effet une catégorie de mères dont on sait peu de choses<sup>2</sup>, les études se concentrant plutôt sur les mères adolescentes

---

2. Une recherche a été menée auprès de jeunes familles monoparentales, des femmes pour la plupart, âgées de 20 à 30 ans. Cependant, la majorité des répondantes se situaient dans la tranche d'âge des 25 à 29 ans. De plus, l'enquête portait sur l'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes familles et non sur leur expérience de la maternité. Voir René (1995).

(Marsiglio et Menaghan 1990 ; Oze et Fine 1991 ; Klerman 1993 ; Manseau 1997 ; Charbonneau 2001) ou sur les mères en général (Dandurand et Saint-Jean 1988 ; Hartrick 1993 ; Quéniart 1994 ; Hays 1996 ; Corbeil et Descarries 1997 ; Chase et Rogers 2001 ; Descarries et Corbeil 2002). Pourtant, il s'agit d'une catégorie intéressante d'un point de vue sociologique puisque, nées entre les années 1976 et 1984, ces jeunes femmes sont parmi les premières à avoir été marquées, comme enfants, par les mutations qui ont secoué la famille au Québec, qu'il s'agisse de la réduction du nombre d'enfants par famille, de l'augmentation fulgurante des taux de divorce ou de la baisse de la nuptialité (Dandurand 1991). Les jeunes femmes que nous avons rencontrées font donc partie de cette génération d'enfants nés au sein de familles restreintes (pas plus de deux enfants), dont les parents ont été actifs tous les deux sur le marché du travail – et le sont encore – et qui se sont séparés dans presque un cas sur deux.

Étudier les représentations des jeunes mères nous apparaît intéressant également parce que le « passage à l'âge adulte » est une période charnière dans la vie des jeunes, notamment des femmes. C'est d'abord une période importante dans la définition de soi, dans la construction identitaire (Arnett 1997). L'entrée dans l'âge adulte, c'est également le moment des premiers engagements significatifs non seulement à l'égard des institutions sociales avec, sur le plan juridique, la majorité et l'obtention du droit de vote qui l'accompagne, mais aussi en ce qui a trait à la vie amoureuse (Gaudet 2001). C'est enfin une période qui met les jeunes, en particulier les jeunes femmes, devant des choix à faire sur les plans personnel et professionnel. À cet égard, si de jeunes femmes décident de devenir mère et donc d'entrer dans le monde adulte, cela n'implique pas nécessairement qu'elles aient franchi les autres seuils d'entrée, comme la fin de leurs études ou leur insertion professionnelle. En effet, rappelons, à la suite de Galland (1977), que les façons d'entrer dans la vie adulte ont changé depuis 30 ans. Il y a aujourd'hui un allongement dans le temps de certaines étapes associées à l'adolescence, comme la cohabitation avec les parents et la poursuite des études, et une désynchronisation des différents seuils d'entrée. Ceux-ci ont acquis une sorte d'autonomie les uns par rapport aux autres, produisant chez les jeunes des trajectoires diversifiées d'entrée dans la vie adulte. Il n'empêche cependant que, socialement, le modèle de réussite le plus valorisé est celui de la scolarisation, de l'intégration professionnelle et de l'autonomie financière, surtout chez les femmes. Comme le souligne de

Koninck (2002 : 390), « le choix de la maternité n'est pas valorisé dans notre société », notamment lorsqu'il s'agit des jeunes femmes à l'égard de qui « les attentes concernent maintenant de plus en plus la vie professionnelle ». La trajectoire des jeunes mères apparaît ainsi compromettre la conformité avec ce modèle, d'où l'intérêt d'une recherche sur leurs représentations de cette expérience.

Notre article abordera plus précisément, d'une part, le sens accordé par les jeunes femmes à la maternité, la place qu'elles donnent à cette expérience dans leur vie, notamment au regard des autres projets (études, travail) ou dimensions (vie amoureuse, amitiés) et, d'autre part, les valeurs qu'elles privilégient dans l'exercice de la maternité au quotidien. Nous voulons mettre au jour le caractère paradoxal de la maternité pour ces jeunes femmes, cette expérience étant à la fois source d'autonomie et de reconnaissance sociale mais aussi de repli sur soi, voire d'isolement social.

## Les aspects méthodologiques ●

La recherche<sup>3</sup> que nous avons menée auprès de jeunes mères constitue le second volet d'une étude plus large portant sur les perceptions de l'expérience parentale chez les jeunes, le premier volet ayant été consacré aux jeunes pères<sup>4</sup>. Nous avons opté, sur le plan méthodologique, pour l'approche qualitative de la théorisation ancrée<sup>5</sup> (Paillé 1994 ; Laperrière 1997) qui est appropriée pour des phénomènes ou des groupes sociaux peu étudiés.

- 
3. Il s'agit d'une recherche financée par le Conseil québécois de la recherche sociale. Elle a débuté en 2000 pour se terminer en décembre 2003. Le volet sur les jeunes mères a été mené en 2002-2003.
  4. Nos résultats, sur ce volet ont été publiés récemment. Voir Quéniart (2002, 2003) et Quéniart et Imbeault (2003).
  5. La recherche qualitative par « théorisation ancrée, élaborée par Glaser et Strauss en 1967, a constitué une première mise en forme extensive des règles analytiques qualitatives et a exercé, à ce titre, une influence certaine sur bon nombre de méthodologies qualitatives contemporaines. [Elle] se donne pour objet la construction de théories empiriquement fondées à partir de phénomènes sociaux à propos desquels peu d'analyses ont été articulées [...] La théorisation ancrée s'inscrit dans une perspective de découverte plus que de vérification (Laperrière 1997 : 310 et 312).

## La sélection et les caractéristiques des répondantes

Notre échantillon se compose de dix-huit jeunes mères recrutées sur une base volontaire par l'entremise de diverses sources : annonces dans les journaux, dans les associations étudiantes, dans les écoles destinées à ceux et celles qui reprennent leurs études après un temps d'arrêt, dans les garderies, etc. Conformément à la théorisation ancrée, les critères de sélection de l'échantillon ont été la diversité des situations, qu'il s'agisse de la conjugalité (en couple, séparées, seules), de la parentalité (nombre d'enfants, etc.) ou de l'occupation (au travail, à la maison, aux études etc.). Les seuls critères que devaient remplir toutes les jeunes femmes étaient d'avoir moins de 25 ans au moment de l'entrevue et d'être mère d'au moins un ou une enfant, ayant 1 an ou plus.

Comme le montre le tableau 1, l'âge des répondantes oscille de 18 à 25 ans. Leurs conjoints sont plus vieux qu'elles, ayant de 19 à 30 ans. L'âge au début de la grossesse variait de 17 à 23 ans et seules trois répondantes avaient plus de 21 ans. Cinq des dix-huit répondantes en sont à leur deuxième enfant. Tous les enfants sont âgés de 4 ans et moins. Pour ce qui est de la forme de famille, huit répondantes sont chefs de famille monoparentale. Dans quatre de ces huit cas, le père est absent. Chez les quatre autres, la garde de l'enfant est partagée, mais la mère a la portion de garde la plus importante. Une répondante est séparée du père et vit maintenant avec un nouveau conjoint. Les autres, soit neuf répondantes, forment une famille biparentale avec le père de leur enfant, mais trois d'entre elles ne comptent pas sur l'apport de son revenu. Une seule répondante est mariée, les autres vivant en union libre. Pour ce qui est de l'occupation et des revenus, six répondantes sont mères à la maison, huit sont aux études à temps plein (six au secondaire, une au collégial et une à l'université) et quatre travaillent à temps plein. Cinq répondantes vivent de revenus d'emploi (dont une de son conjoint) ; dix, de la sécurité du revenu ; deux, des prêts et bourses ; et une, de l'assurance emploi. Des dix-huit répondantes, treize vivent avec un revenu familial annuel de 15 000 dollars et moins. Elles sont toutes francophones et québécoises d'origine.

TABLEAU 1		Résumé des caractéristiques socioéconomiques des jeunes mères			
Prénom (fictif)	Âge à l'entrevue	Nombre d'enfants	Type de famille	Occupation	Revenu personnel / familial
Marie-Claude	25	1	Monoparentale	Mère à la maison	De 12 000 à 14 999 \$ / même
Nathalie	23	1	Biparentale	Travailleuse à temps plein	De 35 000 et 39 999 \$/ plus de 40 000 \$
Julie	24	1 et 1 « à venir »	Biparentale	Mère à la maison	De 25 000 à 29 999 \$
Amélie	22	1	Biparentale	Aux études à temps plein (collégial)	De 12 000 à 14 999 \$ / même
Sylvie	23	2	Recomposée	Mère à la maison	11 999 \$ et moins / même
Marie-Ève	24	1	Monoparentale	Aux études à temps plein (secondaire)	11 999 \$ et moins / même
Émilie	21	1	Monoparentale	Aux études à temps plein (secondaire)	11 999 \$ et moins / même
Hélène	22	1	Monoparentale	Aux études à temps plein (secondaire)	De 12 000 à 14 999 \$ / même
Élise	21	2	Biparentale	Mère à la maison	De 12 000 à 14 999 \$ / même
Maryse	25	1	Monoparentale	Aux études à temps partiel (université)	11 999 \$ et moins / même
Catherine	24	1 et 1 « à venir »	Monoparentale	Mère à la maison	11 999 \$ et moins / même
Geneviève	19	1	Monoparentale	Aux études à temps plein (secondaire)	11 999 \$ et moins / même
Marie-Julie	20	1	Biparentale	Aux études à temps plein (secondaire)	De 12 000 à 14 999 \$ / même
Anne-Marie	25	2	Biparentale	Travailleuse à temps plein	De 30 000 à 34 999 \$ / 40 000 \$ et plus
Marie-Andrée	24	1	Biparentale	Travailleuse à temps partiel	De 25 000 \$ à 29 999 \$
Judith	23	1	Biparentale	Travailleuse à temps plein	De 30 000 à 34 999 \$ / 40 000 \$ et plus
Monique	21	1	Monoparentale	Mère à la maison	11 999\$ et moins/même
Marie-Josée	24	1	Biparentale	Travailleuse (en congé parental)	De 25,000 \$ à 29,999 \$/40 000 \$ et plus

## Le déroulement des entrevues et leur analyse

Les entrevues, d'une durée moyenne de 90 minutes, ont eu lieu au domicile des jeunes. Dans le cas des élèves du secondaire, il a parfois été possible de les interviewer à leur école. Les jeunes femmes étaient

invitées à nous « raconter leur expérience de mère », et nous laissons émerger les thèmes qu'elles jugeaient importants à la compréhension de leur vécu, conformément aux principes de la théorisation ancrée. Cependant, nous avons veillé à ce que certains thèmes soient abordés systématiquement par toutes les répondantes, aux fins de comparaison. Un guide d'entrevue a donc été élaboré, comportant les principaux thèmes suivants : le contexte de la venue de l'enfant (grossesse accidentelle, voulue, planifiée), l'adaptation à l'arrivée de l'enfant, les relations avec la famille d'origine, la relation de couple, la vie sociale et les projets de vie, le rapport des jeunes mères à leur enfant (représentations, pratiques quotidiennes).

Toutes les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites intégralement et soumises à une analyse qualitative de contenu comportant les étapes suivantes : 1) l'analyse verticale (contenu d'une entrevue) consistait à repérer et à coder les thèmes et sous-thèmes, à dégager les éléments organisateurs du récit de même qu'à effectuer des regroupements en catégories (« l'importance d'être présente », « l'enfant comme prolongement de soi », etc.); 2) l'analyse transversale (comparaison des entrevues) avait pour objet de comparer les contenus des discours des jeunes mères selon les variables indépendantes pertinentes (situation conjugale, occupation, etc.) et de raffiner les catégories créées.

## La place et le sens de la maternité ●

Que signifie devenir mère, avoir un ou une enfant quand on est au début de la vingtaine ? Quelle place occupe la maternité dans la vie des jeunes femmes ? Quelle place font-elle à leurs autres projets de vie ? Telles sont les questions auxquelles nous avons d'abord voulu répondre.

### **Devenir mère : une aspiration centrale**

La maternité occupe une place centrale chez les jeunes mères que nous avons rencontrées. Pour la très grande majorité d'entre elles, devenir mère constitue l'aspiration centrale et dominante exprimée, de soi ou de soi et du couple. Rationalisation après coup ou expression d'un « état de fait objectif » ? La question reste entière, mais toujours est-il que la maternité est pour elles quelque chose d'« inévitable », de désirable, une expérience incontournable : elles ne pouvaient pas ne pas être mères.

En devenant mères, ces jeunes femmes réalisent ce qu'elles nomment comme « leur projet de vie le plus important » et persistant depuis l'enfance :

C'est ça que je voulais faire. Moi, ils me demandaient quand j'allais au secondaire : « Tu vas faire quoi plus tard ? Élever mes enfants ». C'est pas compliqué c'est ça, j'avais vraiment gardé ma mentalité de petite fille, de petite fille qui dit : « Ah moi, je vais avoir des petits bébés », moi c'était vraiment ça, j'avais 15 ans pis c'était encore ça, là je suis rendue à 23 pis c'est encore ça [rires]), pis j'en veux d'autres. (Sylvie, 23 ans, à la maison, deux enfants de 4 et 2 ans, en recomposition familiale)

La jeune parentalité est explicitement valorisée chez certaines des répondantes, dont la majorité sont elles-mêmes d'ailleurs nées de mères ayant 25 ans et moins :

Oui, ah oui, moi, c'était sûr depuis que je suis toute petite, c'est sûr que je voulais au moins deux enfants puis jeune en plus, j'ai toujours voulu des enfants jeune. (Julie, 24 ans, mère à la maison, un enfant de 2 ans et enceinte du second, en couple)

La maternité est donc mise au premier plan, passe avant les autres projets de vie, qu'il s'agisse des études ou du travail. Pourtant toutes, sauf deux, sont devenues mères avant d'avoir franchi l'une ou l'autre ou même l'ensemble des étapes qui précèdent traditionnellement l'arrivée d'un ou d'une enfant : fin des études, fin de la cohabitation d'avec la famille d'origine, vie à deux exploratoire, insertion professionnelle. Ainsi, aucune n'a terminé son projet d'études au moment où se prend la décision, cinq d'entre elles vivent encore chez leurs parents, dont quatre qui maintiendront cette cohabitation au-delà de l'arrivée de l'enfant, et seules trois ont un emploi à temps plein. De plus, au moment de l'annonce de la grossesse, quatre répondantes ne sont plus en relation amoureuse avec le père de l'enfant, six d'entre elles sont en relation récente avec le père ou en relation sans lien amoureux et une vit une situation de couple très conflictuelle. Pour cette dernière, la venue de l'enfant est d'ailleurs envisagée comme pouvant contribuer à sauver la situation du couple. Chez deux répondantes, la formation du couple est même ultérieure à l'annonce de la grossesse.

La précarité de la situation de ces jeunes femmes n'intervient cependant pas dans leur décision d'entrer dans la maternité. Elles ne s'inquiètent pas outre mesure de cette instabilité et laissent toute la place au « désir » qu'elles éprouvent pour l'enfant : « Je la voulais, je la désirais puis je me suis *garrochée*, on ne cache pas nos sentiments puis on y va à fond » (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale).

Devant la précarité dans laquelle ces jeunes mères sont d'un point de vue conjugal ou économique, elles formulent leur sécurité à travers la conviction « d'avoir les capacités d'élever seule l'enfant », « de l'aimer », ainsi qu'à travers l'idée du simple report de la fin de leurs études ou de la révision des échéanciers de réalisation de leurs projets personnels. En fait, leur désir d'enfant semble exprimer un fort désir d'insertion et de reconnaissance sociales.

## Donner un sens à sa vie

Plus précisément, la maternité a une fonction émancipatrice pour un peu moins de la moitié des répondantes : par l'entrée en maternité, la jeune femme s'émancipe d'une adolescence intenable, c'est-à-dire du vécu d'un désarroi personnel et de l'absence de buts, de projets et de motivation. L'enfant intervient comme moteur d'action en fournissant un sens et une motivation à l'émergence de projets personnels, à la prise de responsabilités, à la prise en charge, ce qui renvoie aux jeunes femmes un sentiment de réalisation et d'épanouissement personnel :

Je ne sais pas, je me dis des fois que, si je n'avais pas eu mon enfant, je ne sais pas où est-ce que je serais rendue. Je n'avais pas de travail, je n'avais rien, je n'avais pas trop d'ambition, je n'avais pas grand-chose. (Amélie, 22 ans, élève du collégial, un enfant de 3 ans et demi, en couple)

Soulignons à cet égard que quelques répondantes ont un passé de délinquance, de consommation abusive de drogues et d'alcool, de fugues ou de placement en centre d'accueil. L'enfant est pour elles l'unique facteur qui empêche un retour à la vie antérieure :

J'ai le goût de partir sur une *go*, mais il y a toujours le petit déclic : « elle est là je ne peux pas », *faque* [cela fait que] c'est comme [j'étais] contente parce que ça pourrait être pire. Ça fait deux ans que je n'ai pas *trippé* vraiment là, *trippé* là. Je ne

m'en remettrais peut-être jamais, justement peut-être prendre la piqûre de recommencer, c'est pas long reprendre une piqûre donc je me dis [que] je vais attendre. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, enfant de 2 ans, monoparentale)

Plus encore, il semble que la maternité ait pour fonction de « mettre de l'ordre » dans la vie de ces nouvelles mères, bref, une fonction structurante. Les jeunes femmes abandonnent une vie de jeune vécue intensément (sorties, vie nocturne, activités à l'intérieur du réseau de sociabilité comme occupation principale) au profit de la vie de mère impliquant une prise de responsabilités. L'arrivée de l'enfant permet la normalisation du mode de vie, par opposition à celui qui était vécu avant son arrivée (reprise d'études, planification financière, organisation personnelle, etc.). Chez certaines, l'enfant devient la preuve de leurs capacités de responsabilisation ; sa venue leur permet de se projeter dans l'avenir et d'alimenter l'émergence de projets personnels et la reprise d'études :

Ça m'a mis dans le bon chemin parce que je n'étais pas dans le bon chemin *pantoute* [...] Ça m'a apporté des bonnes choses, oui parce qu'avant d'avoir mon fils je n'avais pas la meilleure des vies là, il faut dire, je n'avais pas une vie stable puis je ne pensais pas retourner à l'école. (Émilie, 21 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

Sans ma fille je ne sais pas ce que je serais, je n'avais pas de vie avant, j'allais à l'école une fois de temps en temps. Je partais de chez nous n'importe quand et je revenais quatre, cinq, six jours plus tard, je n'avais pas de vie. Là j'ai une vie, je me lève le matin, je m'occupe de ma fille, la garderie, l'école, tout le temps le même *beat*. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale).

Pour certaines, être mère devient ainsi leur principale source de valorisation. La maternité n'est pas un rôle parmi d'autres, c'est une identité en soi :

Là je suis chez nous, je suis avec mes enfants puis je suis mère de famille. Puis même quand j'ai fait des applications pour travailler c'était écrit « mère de famille » [occupation] parce que je n'étais pas mariée. (Sylvie, 23 ans, à la maison, deux enfants de 4 et 2 ans, en recomposition familiale)

## **(Re)trouver sa place dans la famille**

Chez une majorité de répondantes, la maternité a une valeur de continuité dans leur propre histoire familiale. Pour elles, c'est à travers l'enfant que se crée ou se recrée la relation à leur propre mère. Ainsi, à diverses intensités et pour différents motifs, les répondantes décrivent un rapprochement avec leur famille d'origine, en particulier avec leur mère. Pour l'une d'elles, après un passé de délinquance, la prise en charge de son rôle de mère lui donne l'occasion de faire ses preuves à l'égard de ses capacités à se responsabiliser. Elle décrit un rapprochement avec sa mère qui (re)découvre sa fille :

Ah oui, elle est surprise, elle est fière. Elle a frappé son mur parce que ma mère l'a juste gardé quand c'était vraiment mais vraiment important, pas pour que je sorte. (Émilie, 21 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale).

Pour d'autres, le partage avec leur mère d'une expérience commune de la maternité donne accès à une nouvelle compréhension des relations familiales, particulièrement des relations mère-fille. Les jeunes femmes interprètent différemment les comportements et attitudes qu'a pu avoir leur mère :

C'est ça, je pense que c'est un peu comme ça pour tout le monde, moi je comprends plus de choses par rapport à elle, comment elle a pu m'avoir élevée ou des choses que tu ne comprends pas nécessairement avant d'avoir un enfant toi-même, pourquoi elle agissait comme ça puis on se comprend plus toutes les deux, je pense. (Marie-Claude, 25 ans, mère à la maison, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

Ma fille me ferait ça, je pense que je péterais une coche. Là je le comprends, mais avant là, là je la comprends ma mère, quand je la voyais arriver puis elle pleurait, là je la comprends. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

Certaines jeunes femmes vont d'ailleurs être amenées à reproduire presque intégralement le modèle de maternité de leur mère. Celle-ci inspire leur idéal de mère, et même leur idéal de femme, et elles tentent de développer avec leur enfant une relation comportant les mêmes caractéristiques que celles qui existent entre elles et leur propre mère :

C'est sûr que j'aimerais ça réussir comme ma mère a réussi, c'est sûr, on n'a jamais été des adolescents à problème, ni des enfants avec des difficultés à l'école ou c'est sûr que j'aimerais ça, de là à dire que je suis rendue là, je ne le sais pas. (Sylvie, 23 ans, à la maison, deux enfants de 4 et 2 ans, en recomposition familiale)

Ma mère m'a tout donné, j'ai été élevée comme ça, à mon tour je vais tout donner à ma fille. Elle ne manque de rien là, là, mais elle, elle a tout puis moi je me prive. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

La famille permettrait donc, comme le souligne Pitrou (1972), de situer chaque génération dans sa continuité et son histoire, et, en ce sens, elle serait garante de l'identité historique. Nous avons fait le même constat chez les jeunes pères : la famille d'origine jouait chez la plupart d'entre eux un rôle de confirmation de l'identité nouvelle (Quéniart et Imbeault 2003).

Enfin, dans leur façon de se représenter la maternité, les jeunes mères ressemblent en partie aux mères adolescentes pour qui l'enfant est l'expression d'un besoin à la fois de reconnaissance et d'appartenance familiale et sociale (Charbonneau 1998). À la différence cependant des mères adolescentes, les jeunes femmes que nous avons rencontrées ne vivent pas avec leur famille d'origine et, surtout, revendiquent une forte autonomie à l'égard de celle-ci. En outre, comme on va le voir, même si le père de l'enfant n'est pas toujours présent au quotidien, il occupe une place symbolique importante dans leurs représentations de la famille.

## **Les contours du rôle maternel**

Qu'en est-il maintenant de la façon dont les jeunes mères vivent leur maternité au quotidien ? Quel type de relation ont-elles avec leur enfant ? Font-elles une place au père de celui-ci dans leur vie ?

### **Une disponibilité de tous les instants et un contrôle total sur l'enfant**

Si la maternité occupe une place centrale dans la vie des jeunes femmes rencontrées, elles-mêmes se définissent comme indispensables à l'enfant qui, pour sa part, demande une présence continue, une disponibilité totale, notamment au cours de la petite enfance :

La présence, ça [a] toujours été important. Tu sais, je ne la laisse pas toute seule dans le salon puis je l'embarre là puis je lui dis « occupe-toi je m'en vais faire d'autres choses. » Je reste avec elle ou elle vient avec moi. (Nathalie, 23 ans, travailleuse à temps plein, un enfant de 2 ans, en couple)

Je l'ai tout le temps gardé, j'ai tout le temps voulu être infirmière pis je savais en tombant enceinte que ça se repousserait un petit peu, je savais que je tasserais ça pour une couple d'années, mais je savais que c'était ça que j'avais le goût de faire quand même. (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale)

Ces jeunes mères ne veulent rien manquer de la petite enfance et souhaitent assister à tous les événements importants marquant le développement physique et cognitif de leur enfant. Certaines répondantes affirment même que la petite enfance « appartient à la mère » et est d'abord « sa responsabilité ». C'est d'ailleurs pourquoi une grande majorité d'entre elles a opté pour la garde à la maison pendant une période prolongée sans que ce modèle provienne nécessairement du modèle vécu pendant leur propre enfance :

Oui c'est ça, ça ne me dérange pas plus qu'il faut parce que, comme je ne veux pas envoyer mon deuxième non plus avant qu'il ait deux ans, il me reste encore deux ans pour

finir, il me reste deux cours de stage. Je ne suis pas pressée. (Julie, 24 ans, à la maison, un enfant de 2 ans et enceinte du second, en couple)

[Je] vais lui montrer, moi, à faire du bricolage, pas besoin d'un autre. Pour elle c'est comme bien, voyons elle serait bien, [elle] est bien ici aussi, pas besoin d'aller là. (Sylvie, 23 ans, à la maison, deux enfants de 4 et 2 ans, en recomposition familiale)

Moi, là ce que je ne voulais pas, c'est que les autres lui apprennent ce que moi j'étais censée lui apprendre, apprendre à marcher, apprendre à parler, apprendre à manger tout seul ; moi j'avais la phobie de manquer sa première dent puis je me disais : « Non j'ai voulu faire un enfant, bien c'est à moi de lui donner la bonne base. » Comme à 3 ans je me suis dit : « Sa base est faite, je lui ai inculqué mes valeurs, je lui ai donné mon amour, je lui ai montré c'était quoi un petit peu la vie » puis tout, bien là elle est prête à mettre un pied dans la société [...] Alors pour moi c'était ça, c'était d'être là pour elle, toutes ses premières fois. C'était bien bien important pour moi. (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale)

Le choix en faveur de la garde prolongée à la maison est justifié par la volonté d'assurer une stabilité affective à l'enfant. La présence du parent, en l'occurrence celle de la mère, permet à l'enfant de développer une confiance en soi qui lui sera bénéfique pour l'entrée à l'école plus tard. De plus, quelques répondantes estiment que les enfants en garderie souffrent de « déficit d'attention » et troubles liés au peu de temps passé avec leurs parents contrairement à ceux qui restent à la maison. Le choix de la garde à la maison exprime chez la plupart des répondantes la volonté d'être l'unique agent socialisateur auprès de l'enfant, de combler par elles-mêmes tous les besoins de leur enfant. Elles veulent détenir le plein contrôle sur l'éducation de l'enfant, demeurer la seule – ou la principale – personne qui transmette les valeurs. Pour elles, la petite enfance est envisagée comme la seule période de la vie de l'enfant où le parent principal, la mère pour la plupart, a le plein contrôle sur les valeurs inculquées, sur les règles, les principes de vie.

Cette exclusivité accroîtrait les chances du bon développement de l'enfant, de sa « bonne réussite » sociale et de l'adoption « pour la vie » des valeurs véhiculées par le milieu familial. L'entrée à l'école est alors appréhendée comme la fin du plein contrôle du milieu familial, comme la fin de la petite enfance, comme l'entrée dans le monde social :

Parce que pour moi la garderie, c'est mettre un pied dans la société, bon tu rentres, moi quand l'enfant est rentrée à la garderie, je suis partie à pleurer parce que je me disais : « Elle rentre dans la vie », tu sais, elle a tout le temps été comme hors contexte tout le temps, mais là [en étant à la garderie] elle est comme... elle est dans la société. (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale)

L'école apparaît même à certaines comme une rivale :

Ce n'est pas un étranger qui lui a montré tout ce qu'elle sait, c'est moi. J'aurais eu l'impression de me faire voler mon rôle de mère, ça c'était à moi, ce n'était pas à personne d'autre, c'était à moi, pas à une éducatrice. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale).

En matière d'éducation, les jeunes mères font davantage confiance à leur expérience, voire à leur instinct, qu'aux professionnels et aux professionnelles. Il en va de même du conjoint, pour les mères chefs de famille monoparentale. En effet, la plupart d'entre elles ne veulent pas avoir à composer avec l'opinion de quelqu'un ni partager le rôle parental avec une personne qui n'est pas le père de l'enfant. En outre, toutes expriment un malaise à l'idée d'introduire une nouvelle personne auprès de l'enfant, l'arrivée d'un tiers étant envisagée comme un élément qui pourrait déstabiliser la relation mère-enfant construite au fil des mois ou des ans. D'ailleurs, le temps que demande l'engagement amoureux est posé comme compromettant le temps réservé à l'enfant.

Toutes ces jeunes femmes sont donc très sensibles à ce que l'on appelle l'« idéologie de la maternité intensive » (*intensive motherhood*) selon laquelle « if you are a good mother you must be an intensive one » (Hays 1996 : 176). Cet impératif de la maternité intensive exige des femmes une attention exclusive et « in-égoïste » à l'égard des enfants, basée sur leurs capacités psychologiques et émotives pour l'empathie,

sur leur sensibilité quant aux besoins des autres et sur leur sens du sacrifice personnel (DiQuinzo 1999). Elle fait de la maternité le territoire des mères, leur « chasse gardée » (*maternal gatekeeping*) pour reprendre l'expression d'Allen et Hawkins (1999). Les jeunes mères que nous avons rencontrées y sont peut-être d'autant plus réceptives que la maternité occupe une grande place dans leur définition de soi et qu'elles demeurent à la maison, ne sont pas encore sur le marché du travail et, enfin, qu'elles ont peu de réseaux de sociabilité, comme on le verra plus loin.

### **Privilégier l'amitié avec son enfant**

Le rapport à l'enfant n'est pas défini de la même façon par toutes les jeunes mères rencontrées. Plusieurs répondantes expriment la volonté d'établir une relation mère-enfant qui relève davantage de l'amitié que d'un rapport parental. Elles souhaitent établir une relation où, mutuellement, la mère et l'enfant se réconfortent, se livrent des confidences, se font confiance, n'ont aucun secret. Elles estiment que la petite enfance ne nécessite pas encore l'établissement d'un cadre de vie strict et, elles valorisent donc l'expérimentation et la liberté de l'enfant. Elles perçoivent leur enfant comme trop jeune pour comprendre les consignes et les règles. Afin de ne pas perturber la bonne entente avec leur enfant, les mères adoptent des stratégies et des comportements qui permettent d'éviter le recours à des réprimandes. Les routines (coucher, repas, changement de couche, etc.) sont organisées de façon à éviter les contrariétés. En fait, les besoins et les désirs de l'enfant dominent ceux de la mère :

Je sais que je suis trop molle, c'est le dodo, ça devrait être le dodo puis dans leur chambre ils ont télé, vidéo [cela fait que] comme ça ils ne pleurent pas quand ils dorment, je mets des cassettes puis après ils s'endorment. Je n'ai jamais été capable de dire : « Là c'est l'heure du dodo, c'est dodo ! » (Sylvie, 23 ans, à la maison, deux enfants de 4 et 2 ans, en recomposition familiale)

Je sais qu'on est complices, elle est dominatrice, c'est drôle à dire là, mais elle a 2 ans puis elle domine. Quand elle veut quelque chose, elle pointe du doigt puis : « C'est ça que je veux. » Ça, c'est l'enfer, 2 ans, la petite crise là, mais pour le

reste là je pense qu'elle est bien. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

L'enfant étant pour ces jeunes femmes au centre de leur vie, cela nécessite une disponibilité totale de la mère à ses exigences.

La majorité des répondantes valorisent cependant un autre modèle qui met en avant la volonté d'établir une relation de confiance, basée sur le dialogue avec l'enfant, sans pour autant en faire une relation amicale. Ainsi, l'adoption d'un cadre de vie organisé autour de routines stables et constantes est posée comme nécessaire à l'établissement d'un climat familial harmonieux et à la bonne entente mère-enfant. Chez certaines d'ailleurs, l'importance accordée à l'encadrement est issue de la volonté de créer un modèle opposé à celui qui a été vécu dans la famille d'origine où il y avait absence de règles. Pour ces répondantes, les règles, les consignes donnent de la sécurité à l'enfant et sont importantes pour l'acquisition de son autonomie, pour son bien-être et son développement en général.

### **Laisser une place au père de l'enfant**

Si les jeunes mères rencontrées voient pour la plupart la petite enfance comme le territoire exclusif des mères, c'est peut-être parce que seules trois d'entre elles vivent avec le père de l'enfant sans avoir connu d'interruption de relation. Ces dernières décrivent un partage des rôles parentaux indifférencié, bien que chacun des deux parents ait sa façon de faire, selon sa personnalité, précisent-elles. Les deux parents participent à l'ensemble des soins relatifs aux enfants et au partage des tâches domestiques. Comme nous le soulignons à propos des jeunes pères (Quéniart 2003)<sup>6</sup>, il est possible de parler de « partenaires parentaux interchangeables » (Dienhart 1998), de « couple parental » (Hurstel 1996) pour décrire ce type de relation qui est sous le signe de la complémentarité, celle-ci se construisant et se négociant à travers la communication.

---

6. Chez les jeunes pères, deux grands modèles ressortent quant au partage des tâches avec la conjointe : le premier, nommé « modèle partenarial », très majoritaire, et le « modèle inégalitaire », qui se subdivise en deux sous-modèles, soit le « modèle traditionnel du pourvoyeur et de la ménagère » et le « traditionnel revu et corrigé ».

Toutes les mères séparées de leur conjoint ont la garde prépondérante ou complète de l'enfant, garde qu'elles ont « négociée », quand elles le pouvaient, avec leur conjoint<sup>7</sup>. Malgré l'absence de certains pères dans la vie de leur enfant, les jeunes mères rencontrées reconnaissent toutes au père des droits sur l'enfant. Certaines lui accordent une place symbolique, en parlant à l'enfant de son père ou en lui montrant des photos. L'ouverture quant à la participation du père est justifiée par leur volonté de ne pas reproduire une situation où les deux parents sont en conflit ouvert et par l'idée que le père a un rôle précis à jouer auprès de l'enfant qu'elles ne peuvent remplir. Ces répondantes ont la conviction que la seule présence masculine légitime que la mère puisse offrir à l'enfant est celle du père.

## **Les autres dimensions de la vie** ●

Qu'en est-il des autres dimensions de leur vie ? Peu de jeunes femmes ont parlé du travail, peut-être parce que c'est une réalité qui concerne peu d'entre elles pour l'instant, mais plusieurs ont parlé de leurs amis, de leur famille et de leur relation de couple.

### **La perte du réseau de sociabilité : un repli sur soi synonyme d'isolement**

Le récit de la vie au quotidien depuis la naissance de l'enfant fait ressortir, chez toutes les répondantes, un isolement plus ou moins intense et plus ou moins prolongé dans la maternité, le retrait de leurs milieux de sociabilité et des restrictions plus ou moins importantes de leur liberté personnelle, entre autres, des possibilités de sorties. Bref, il s'opère pour elles un changement radical de mode de vie :

De me retrouver toute seule, de ne pas avoir d'aide alentour de moi, ça m'a réveillée ! Parce que tout le monde, quand j'étais enceinte, me disait tout le temps : « On va t'aider, on va la prendre puis tu vas voir tu ne seras pas toute seule », puis quand j'ai accouché, je me suis rendu compte à l'hôpital que j'étais toute seule. J'ai eu comme deux personnes qui sont venues me voir à l'hôpital puis ma mère ne venait pas

---

7. Pour une répondante, l'entente de garde est régie par un ordre de cour qui permet au père d'effectuer des visites occasionnelles et supervisées au domicile de la mère.

chez nous pour m'aider, rien, c'était vraiment ça. Moi là, les premiers mois là, j'ai pété une dépression parce que j'étais toute seule avec ma fille. (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale)

Avec l'arrivée de l'enfant, les jeunes mères sont abandonnées par leur réseau qui ne comprend pas leurs nouvelles contraintes. Six d'entre elles, toutes en situation de monoparentalité, ont vécu un isolement total de 18 mois à 3 ans suivant l'arrivée de l'enfant. Elles réussissent à briser leur isolement avec le retour aux études où elles s'insèrent dans un nouveau réseau d'amitiés tissé à partir du partage d'une situation de vie commune (mères – aux études – chef de famille monoparentale) :

Bien c'est parce que mes amis n'ont vraiment pas compris ce qui s'est passé, puis je me suis retrouvée comme un peu isolée. [Cela fait que] c'est avec ça que j'ai eu le plus de misère, mes amis ne comprenaient pas vraiment ce que je vivais. (Amélie, 22 ans, élève du collégial, un enfant de 3 ans et demi, en couple)

Oui bien je les ai tous perdus parce que je n'avais pas un ami qui avait des enfants, [cela fait que] tu ne peux plus sortir quand tu veux, puis à force qu'ils t'appellent puis qu'ils t'invitent puis qu'[ils] te disent : « Ah bien tu viens-tu ? » Ah non, je ne peux pas, je n'ai pas de gardienne, ah bien non, je ne peux pas, je n'ai pas de gardienne. » À un moment, ils arrêtent de t'appeler puis tu perds tes amis comme ça. (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale)

Les autres répondantes décrivent toutes les modifications qui se sont produites suivant l'arrivée de l'enfant, qu'il s'agisse de l'abandon de certaines activités liées à la vie de jeunesse (sorties dans les bars, longues soirées entre amis, etc.) ou le déplacement des lieux de rencontre des amis et amies vers le domicile de la mère ou vers des lieux dans lesquels l'enfant peut s'insérer. Celles qui étaient sans conjoint lors de la naissance de l'enfant décrivent leur situation comme difficile, expliquant qu'elles ne pouvaient bénéficier de son soutien pour rendre possible le maintien d'activités à l'extérieur du foyer familial.

Pour quelques-unes des jeunes mères, l'isolement a plutôt été « imposé » par un conjoint possessif et contrôlant :

Oui, mais quand mon fils, avant que mon fils vienne au monde je ne pouvais plus faire ce que je voulais, on dirait que là vu que là j'ai porté son enfant, ça a été la jalousie qui s'est installée pis je ne pouvais plus sortir, je ne pouvais plus rien faire, parler à mes amis, rien. « Tu es la mère de mon enfant, tu vas agir comme une mère », je m'en occupe bien pourtant, je suis tout le temps là, mais j'ai besoin de vivre moi aussi, mais lui il voulait juste que je consacre mon temps à lui et mon fils. (Émilie, 21 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

[Moi] en étant à la maison, lui, il devenait de plus en plus contrôlant parce que tu restes à la maison, tu t'exclus du milieu scolaire, bon de rencontrer des connaissances tout ça, puis de tes amis aussi un peu, et plus tu t'exclus, moins tu te sens bien. (Maryse, 25 ans, étudiante à l'université, un enfant de 3 ans, chef de famille monoparentale)

Pour les jeunes mères qui effectuent un retour aux études, celui-ci est vécu comme un véritable « raccrochage social » après l'isolement dans la maternité. La réinsertion dans un milieu social extérieur à la famille leur permet de se décentrer de la relation avec l'enfant, de se réapproprier un espace personnel propre (un milieu de vie et des activités qu'elles ne partagent avec personne) et d'accroître leur bien-être personnel en ayant le sentiment de se réaliser :

[Je] me fais des amis, puis je me refais un milieu, je me refais un environnement à moi, un petit monde à moi à part ma fille, sans ma fille, ça fait du bien, ça fait du bien d'avoir du monde à qui parler. (Marie-Ève, 24 ans, élève du secondaire, un enfant de 3 ans et demi, chef de famille monoparentale)

## **La maternité et la vie amoureuse : deux dimensions difficilement compatibles**

Si la moitié des répondantes étaient encore en relation avec le père au moment de l'arrivée de l'enfant (neuf sur dix-huit), la moitié de ces unions n'ont pas tenu la route (cinq sur neuf). Les jeunes femmes

décrivent une confrontation de visions différentes de la famille et du partage des responsabilités à l'égard de l'enfant entre les deux partenaires et même une incompatibilité des visions au sujet de l'éducation de l'enfant. Elles ont aussi eu l'impression de vivre des restrictions importantes de leur liberté personnelle. L'arrivée de l'enfant a accentué, chez plusieurs, une situation de couple déjà difficile (alcoolisme, jalousie excessive du conjoint, etc.), a exacerbé les conflits existants et en a fait naître de nouveaux.

Celles qui vivent encore avec le père de leur enfant décrivent dans l'ensemble une adaptation en douceur à l'arrivée de l'enfant. Avec le soutien de leur famille d'origine, les deux partenaires ont accès à du temps pour effectuer des activités réservées au couple. De plus, ils se négocient des plages presque quotidiennes de détente et de discussions, que les répondantes décrivent comme des moments qui permettent d'alimenter le désir amoureux et de contrebalancer la routine et la pression des exigences du rôle de parent.

En ce qui a trait aux répondantes chefs de famille monoparentale, toutes reportent à plus tard l'établissement d'une nouvelle relation amoureuse. Cette dimension de leur vie a une importance très secondaire par rapport à leur vie de mère, et ce, pour différentes raisons. Tout d'abord, pour certaines, la vie amoureuse est envisagée comme une source de problèmes ou de conflits. Ayant vécu précédemment des situations de couple difficiles, elles ont l'impression que les exigences d'une relation amoureuse interféreraient trop avec leurs besoins et l'espace personnel qu'elles tentent de se délimiter à l'intérieur de la relation avec leur enfant. L'amoureux est même envisagé chez certaines comme un autre enfant dont elles auraient à s'occuper :

Je ne suis comme pas prête à ce qu'il y ait quelqu'un qui soit là, je me sens comme s'il fallait que je m'occupe de cette personne-là en plus, pis là, si j'ai envie de m'occuper de quelqu'un, c'est de moi. (Marie-Claude, 25 ans, à la maison, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

Ah non c'est des responsabilités, c'est du trouble de plus, une bouche de plus à nourrir, ah non pas tout de suite, j'ai le temps. (Hélène, 22 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

L'engagement amoureux est aussi freiné pour certaines répondantes par le fait qu'elles n'ont pas terminé le deuil de la séparation d'avec le père et de l'échec de la famille. Elles expriment l'idée d'une certaine permanence de la famille qui va au-delà de la séparation, ce qui les rend très hésitantes devant l'idée de la recomposition familiale :

[Même] si je ne voudrais pas revenir avec lui ou je nous vois encore quand même comme une famille, la famille, c'est nous trois, même si on n'est pas, même si on est séparé qu'on n'habite pas ensemble, pour moi c'est quand même ça. (Marie-Claude, 25 ans, à la maison, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

En outre, certaines répondantes sont très mal à l'aise à l'idée d'avoir des enfants d'une autre union soit par volonté de cohérence familiale, soit parce qu'elles sont rebutées par les problèmes organisationnels que cela peut produire. Quelques-unes ont même pris des arrangements avec le père pour qu'il soit le géniteur de leurs autres enfants, même au-delà de l'union du couple, pour allier le désir d'enfant à la cohérence familiale.

## **Le soutien essentiel de la famille**

S'il est une dimension qui semble occuper une place importante dans la vie de la plupart de ces jeunes mères, c'est bien la relation qu'elles (ré)établissent avec leur famille d'origine, notamment leur mère, et ce, bien souvent par nécessité. Trois tendances se dégagent à l'égard de l'aide issue de la famille d'origine. La première, la seule tendance majoritaire (la moitié des répondantes), est une aide très limitée ou même une absence d'aide en raison soit de l'incapacité de la famille d'origine à en offrir, soit du refus des jeunes mères d'en recevoir, estimant que le choix en faveur de la parentalité constitue un choix en faveur de la pleine autonomie et de la prise de responsabilités :

Non parce que moi je me débrouille toute seule [...] Je suis une fille quand même qui gère bien mes choses, je gère bien mes affaires, j'ai un appartement meublé, payé *cash*, je n'ai pas d'emprunt de banque, je ne dois [...] rien à personne, et c'est mieux comme ça. (Émilie, 21 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

Quelques-unes des jeunes mères acceptent cependant un soutien ponctuel prenant la forme de garde occasionnelle de l'enfant.

Pour d'autres, l'aide est une aide de nécessité (cohabitation, aide économique) et produit un malaise et même des tensions parce ce qu'elle conduit à un renforcement de la dépendance envers la famille d'origine. Bien que ces répondantes aient été dans une situation de très grande fragilité à l'arrivée de l'enfant (économique et émotionnelle avec l'éclatement du couple), elles affirment une volonté claire d'être autonomes. Elles décrivent un conflit permanent entre la nécessité et la quête d'autonomie :

Ça me rend excessivement mal à l'aise, je suis quelqu'un qui aime bien s'organiser avec ses affaires, je l'ai toujours dit : « C'est mon enfant, bien je vais m'organiser avec mes troubles », je vais faire ça, je ne veux pas trop que le monde m'aide, je veux faire mes expériences, je veux me débrouiller par moi-même. Quand j'habitais chez ma mère les trois premiers mois, ma mère n'a jamais changé une couche à mon gars. Des fois elle descendait puis elle venait le bercer un peu, c'est la seule chose ou bien elle l'a surveillé pendant que j'allais dans la douche, mais elle ne m'a pas vraiment aidée. (Amélie, 22 ans, élève du collégial, un enfant de 3 ans et demi, en couple)

Les tensions sont vécues de façon encore plus intense par les répondantes quand l'aide s'accompagne d'ingérence, de contrôle, de prise en charge de telle ou telle responsabilité à l'égard de l'enfant et même de tentative de substitution au rôle de mère de la part de leur propre mère :

C'est comme deux personnes qui élèvent l'enfant en fait, tu n'es pas chez toi [cela fait que] si tu veux dire ton mot, en toi-même tu te dis : « Écoute je me fais héberger, je suis nourrie », tu n'oses pas parler trop fort non plus. (Marie-Claude, 25 ans, à la maison, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

Bien ma mère voulait tout contrôler, me dire de faire ci ou ça avec ma fille : « Là tu dois la punir si elle fait ça », *pis toute*. C'est comme si elle prenait mon rôle de mère, elle se prenait pour la mère de ma fille. J'ai dit : Oh, là, c'est *moé* la mère, pas

*toé.* » [Cela fait que] j'ai décidé de partir en appartement. (Monique, 21 ans, élève du secondaire, un enfant de 2 ans, chef de famille monoparentale)

La dernière situation est une situation d'accentuation de la dépendance envers la famille d'origine suivant l'arrivée de l'enfant. L'espace d'autonomie est ici très restreint. L'aide est constante et de nature diverse : matérielle, alimentaire, financière, soutien moral et émotif ainsi que rôle de conseil, de guide dans l'éducation de l'enfant. La relation d'aide est aussi caractérisée par la persistance du lien de responsabilité du parent envers son enfant devenu parent à son tour — une situation qui a été décrite à propos des mères adolescentes dans de nombreuses études :

Ils l'ont fait parce qu'il fallait qu'ils le fassent, ils n'avaient pas le choix, j'étais dans le trouble, il fallait qu'ils m'aident [...] Ça c'est comme leur job, depuis que j'ai des enfants, ces gros morceaux-là, c'est eux autres qui le font. Moi je m'arrange avec les *bébélles* pis les *cozzins* pis eux autres, c'est vraiment les gros morceaux, le *set* de chambre des petites, le *set* de salon. (Sylvie, 23 ans, à la maison, 2 enfants de 2 et 4 ans, en recomposition familiale)

C'est une situation où, comme le décrit Cournoyer (1995 : 269) à propos des mères adolescentes, les parents devenus grands-parents ont une double responsabilité à l'égard du ménage :

En effet, sans pouvoir abandonner ses anciens rôles (éducation, socialisation, protection des enfants), ainsi que cela se passe lorsque les jeunes adultes autonomes deviennent parents, la famille d'origine se voit obligée de dédoubler ces rôles et de les exercer auprès de deux catégories d'enfants appartenant à des générations distinctes, mais se situant toutes les deux en position de dépendance, quoiqu'à des degrés divers.

On peut ajouter que l'aide intergénérationnelle, la « solidarité silencieuse » (Pitrou 1978) et gratuite entre les mères et leurs filles ayant des enfants, permet aussi et surtout de suppléer au manque de financement de l'État et de redistribution des ressources en général en faveur des familles les plus démunies.

## Et pour conclure brièvement ●

En conclusion, que retenir de l'analyse des représentations de la maternité chez les jeunes femmes ? Tout d'abord, si la maternité leur procure le sentiment de « devenir quelqu'un », de se réaliser, elle est aussi et surtout pour elles, paradoxalement, source d'isolement. Comme nous l'avons vu, l'effacement du lien d'antan avec les amis et amies constitue une des pierres d'achoppement de la jeune maternité. Leur investissement dans le cercle de sociabilité apparaît comme difficilement conciliable avec leurs nouvelles fonctions. Pour expliquer la fragilisation de ce lien, on pourrait accuser les exigences annexées à ce rôle : le décalage en ce qui a trait à l'engagement constitue sans nul doute un point de rupture possible avec les anciennes amitiés et, corrélativement, avec l'ancien mode de vie. On pourrait aussi envisager le manque de ressources financières comme facteur explicatif des difficultés éprouvées avec le cercle d'amis et d'amies, notamment chez les jeunes femmes en situation de monoparentalité. Si ces éléments jouent un rôle, il semble toutefois que l'obstacle principal se situe à un tout autre niveau. Plutôt qu'un problème de disponibilité, il semble davantage s'agir ici d'une question de pertinence des points de vue : la divergence des perspectives semble constituer le principal pivot par lequel on puisse expliquer cette lente séparation amicale. De leurs amis et amies, personne n'est parent.

Par ailleurs, l'isolement que vivent les jeunes mères vient surtout, selon nous, de leur confinement dans la maternité, et ce, non seulement en termes « objectifs » – décrochage scolaire, non-insertion sur le marché du travail – mais aussi au sens où elles semblent avoir fait leurs la conception de la maternité comme « chasse gardée » des mères et la logique de la « maternité intensive ». C'est là toute la dimension paradoxale de leur situation : d'un côté, ces jeunes femmes voient dans la maternité une source d'affirmation, de valorisation de soi, de reconnaissance sociale et familiale par les responsabilités qu'elle les amène à prendre, mais, de l'autre, cette centration sur ce seul projet de vie les isole des autres : de leur famille, qui ne comprend pas toujours leur désir d'autonomie, de leur amoureux, qui ne comprend pas leur dévouement tout entier à la maternité, de leurs amis et amis, qui ne les comprennent pas du tout. Ces jeunes femmes expriment bien ce que certaines auteures féministes ont appelé les « contradictions culturelles de la maternité ». En effet, l'idéologie de la « maternité intensive » ne doit pas être interprétée comme une attitude individuelle, car elle ne

renvoie pas seulement aux enfants, à la mère ou à la famille : il s'agit en fait d'un modèle culturel plus large. Plus précisément (Hays 1996 : 97) :

The cultural model of a rationalized market society coexists in tension with the cultural model of a intensive motherhood [...] The history of child-rearing ideas and the words of today's child-rearing advisers seem to demonstrate that the more powerful and all-encompassing the rationalized market becomes, the more powerful becomes its ideological opposition in the logic of intensive mothering.

Autrement dit, l'opposition entre sphère privée et sphère publique persiste même si – ou plutôt alors même que – les femmes doivent désormais s'investir dans ces deux univers et assumer un fardeau toujours plus lourd à porter : la double tâche mais aussi, ainsi que le suggère Hays, la tentative toujours renouvelée de maintenir la différenciation des valeurs entre les deux sphères, pour préserver la garantie « morale » du foyer.

## — RÉFÉRENCES

ALLEN, S.M., et A.J. HAWKINS

1999 « Maternal Gatekeeping : Mother's Beliefs and Behaviors that Inhibit Greater Involvement in Family Work », *Journal of Marriage and the Family*, 61, février : 199-212.

ARNETT, J.J.

1997 « Young People's Conception of the Transition to Adulthood », *Youth and Society*, 29, 1 : 3-23.

BARRÈRE-MAURISSON, M.-A.

2003 *Travail, famille. Le nouveau contrat*. Paris, Gallimard.

1992 *La division familiale du travail. La vie en double*. Paris, PUF.

BARRÈRE-MAURISSON, M.-A., et autres

1984 *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

BERNARD, J.

1974 *The Future of Motherhood*. New York, Dial Press.

BLOOD, W.

1970 *Husbands and Wives : the Dynamics of Married Living*. New York, Free Press.

CHABAUD-RICHTER, D., et autres

1985 *Espace et temps du travail domestique*. Paris, Librairie des Méridiens.

CHARBONNEAU, J.

2001 « La maternité adolescente : une histoire de relations entre mère et filles », *Revue canadienne de psychoéducation*, 30, 1 : 68-91.

CHASE, S.E., et M.F. ROGERS

2001 *Mothers and Children, Feminist Analyses and Personal Narratives*. New-Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press.

CHODOROW, N.

1978 *The Reproduction of Mothering. Psychoanalysis and the Sociology of Gender*. Berkeley, University of California Press.

COLLECTIF APRE

1985 Centre national de recherche scientifique, 1-6.

COLLIN, F., et F. LABORIE

2000 « Maternité », dans H. Irata et autres, *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF : 96-101.

CORBEIL, C., et autres

1990 « Des femmes, du travail et des enfants : des vies dédoublées », *Nouvelles Pratiques sociales*, 3, 2 : 99-115.

CORBEIL, C., et F. DESCARRIES

1997 « Les stratégies de conciliation des mères en emploi : d'espoirs et de réalités », dans A. Soares (dir.), *Stratégies de résistance et travail des femmes*. Montréal, L'Harmattan : 123-150.

CORBIN, J., et A. STRAUSS

1990 « Grounded Theory Research : Procedures, Canons and Evaluative Criteria », *Qualitative Sociology*, 13, 1 : 3-21.

COURNOYER, M.

1995 « Maternité précoce : un passage inédit à l'âge adulte », *PRISME*, 5, 2-3 : 265-271.

CROMWELL, R.E., et D. OLSON

1975 *Power in Families*. New York, Wiley.

DANDURAND, R.B.

1991 *Le mariage en question : essai sociohistorique*, 2<sup>e</sup> éd. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

DANDURAND, R.B., et L. SAINT-JEAN

1988 *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

DE KONINCK, M.

2002 « La reproduction et les inégalités sociales de santé », dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*. Montréal, Les éditions du remue-ménage : 381-401.

DESCARRIES, F., et C. CORBEIL

1998 « D'hier à aujourd'hui : la valse-hésitation des mères en emploi », dans L. Éthier et J. Alary (dir.), *Comprendre la famille*. t. 4, Montréal, PUQ : 91-107.

1996 « La conciliation travail-famille », dans H. Dagenais (dir.), *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Les éditions du remue-ménage : 51-72.

DESCARRIES, F., et C. CORBEIL (dir.)

2002 *Espace et temps de la maternité*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

DIENHART, A.

1998 *Reshaping Fatherhood. The Social Construction of Shared Parenting*. Thousand Oaks, Sage.

DiQUINZO, P.

1999 *The Impossibility of Motherhood. Feminism, Individualism and the Problem of Mothering*. New York, Routledge.

FARBER, B.

1962 « Types of Family Organization : Child-Oriented, Home-Oriented, and Parent-Oriented », dans M. Rose (dir.), *Human Behavior and Social Processes*. Londres, Routledge and Kegan Paul : 285-306.

GALLAND, O.

1977 *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Collin.

GAUDET, S.

2001 « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte », *Lien social et politique*, 46, automne : 71-84.

HAICAULT, M.

1984 « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 3 : 268-277.

HARTMANN, H.

1981 « The Family as the Locus of Gender, Class, and Political Struggle : the Example of Housewives », *Signs*, 6, 3 : 366-394.

HARTRICK, G.A.

1997 « Women who are Mothers : the Experience of Defining Self », *Health Care for Women International*, 18 : 263-277.

HAYS, S.

1996 *The Cultural Contradictions of Motherhood*. New Haven et Londres, Yale University Press.

HERZLICH, C.

1969 *Santé et maladie : analyse d'une représentation sociale*. Paris, Mouton.

HOFFMAN, L.W., et M. HOFFMAN

1973 « The Value of Children to Parents », dans J. Fawcett (dir.), *Psychological Perspective on Population*. New York, Basic Books : 19-76.

HURSTEL, F.

1996 *La déchirure paternelle*. Paris, PUF.

JODELET, D. (dir.)

1989 *Les représentations sociales*. Paris, PUF.

KELLERHALS, J., et L. ROUSSEL

1987 « Les sociologues face aux mutations de la famille : quelques tendances des recherches 1965-1985. Présentation », *L'Année sociologique*, 37 : 15-43.

KERGOAT, D.

1984 « Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux. De l'analyse critique des catégories dominantes à la mise en place d'une nouvelle conceptualisation », dans M.-A. Barrère-Maurisson et autres, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*. Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble : 207-220.

KLERMAN, L.V.

1993 « Adolescent Pregnancy and Parenting : Controversies of the Past and Lessons for the Future », *Journal of Adolescent Health*, 14 : 553-561.

LAPERRIÈRE, A.

1997 « La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées » dans Poupart J. et autres, *La recherche qualitative*. t. 1 : *Enjeux épistémologiques et méthodologiques* : 309-340.

MALENFANT, R.

2002 « Concilier travail et maternité : un sens, des pratiques, des effets », dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espace et temps de la maternité*. Montréal, Les éditions du remue-ménage : 478-500.

MANSEAU, H.

1997 *La grossesse en internat : le syndrome de la conception immaculée.* Montréal/Laval, Centre jeunesse de Laval.

MARSIGLIO, W., et E.G. MENAGHAN

1990 « Pregnancy Resolution and Family Formation », *Journal of Family Issues*, 11, 3, septembre : 313-333.

MICHEL, A.

1978 *Sociologie de la famille et du mariage.* 2<sup>e</sup> éd. Paris, PUF.

MOSCOVICI, S. (dir.)

1984 *La psychologie sociale.* Paris, PUF.

OAKLEY, A.

1974 *The Sociology of Housework.* New York, Pantheon Books.

1972 *Sex, Gender and Society.* Londres, M. Temple Smith.

OZE, S., et M. FINE

1991 « Family Relationship Patterns : Perceptions of Teenage Mothers and their Non-mothers Peers », *Journal of Adolescence*, 14, 3 : 293-304.

PAILLÉ, P.

1994 « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, 23 : 141-181.

PARSONS, T., et R.F. BALES

1955 *Family, Socialization and Interaction Process.* New York, The Free Press.

PITROU, A.

1978 *Vivre sans famille : les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui.* Toulouse, Privat.

1972 *La famille dans la vie de tous les jours.* Toulouse, Privat.

POUPART, J., et autres

1997 *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal, Gaëtan Morin éditeur.

QUÉNIART, A.

- 2003 « Les représentations et pratiques paternelles chez les jeunes pères : beaucoup de présence, peu d'autorité et un idéal de partage... pour la plupart », *Nouvelles pratiques sociales* (sous presse).
- 2002 « Place et sens de la paternité dans les projets de vie des jeunes pères », dans C. Lacharité et G. Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*, t. 6. Montréal, PUQ : 55-76.
- 1994 *Les représentations sociales de la parentalité chez des mères de divers milieux sociaux*. Montréal, LAREHS.

QUÉNIART, A., et J.-S. IMBEAULT

- 2003 « La construction d'espaces d'intimité chez les jeunes pères », *Sociologie et société*, XXXV, 2, sous presse.

RENÉ, J.-F.

- 1995 « Pauvreté des jeunes familles et insertion sociale et professionnelle », dans *Jeunes adultes et précarité? contraintes et alternatives: Actes du Colloque Jeunes adultes et précarité? contraintes et alternatives*, ACFAS 1994. Québec, Conseil permanent de la jeunesse : 103-121.

RICH, A.

- 1980 *Naître d'une femme*. Paris, Denoël/Gonthier.

SOARES, Angelo (dir.)

- 1998 *Stratégies de résistance et travail des femmes*. Montréal, L'Harmattan.

WILLEN, H.

- 1994 « The Child-bearing Decision, Motivational Aspects, Process Characteristics and Consequences of the Decision », *Goteborg Psychological Reports*, 24, 2 : 1-51.

WOOD, M.E.

- 1977 « Changing Social Attitudes to Childhood », dans R. Cheter et J. Peel (dir.), *Equalities and Inequalities in Family Life*. Londres Academic Press : 115-126.